

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 2 juin 2021 à 13 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Isabelle Dubois, directrice générale adjointe  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Mme Michelle Morin-Doyle

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2021-1113 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour de la poursuite intentée par *Les Excavations Lafontaine inc.* («Lafontaine») et *9200-6659 Québec inc.* contre la Ville de Québec («Ville») et *Construction Marc Drolet inc.* («Drolet») dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 200-17-028606-184 - **AJ2021-013** (CT-AJ2021-013) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation:

- 1° du paiement d'un montant de 145 000 \$ en capital, intérêts et frais, plus les taxes applicables, en guise de règlement complet du dossier, à l'ordre de *Beauvais Truchon*, en fidéicommis, en contrepartie d'une quittance générale et finale pour toute réclamation en lien avec les faits allégués aux procédures et pièces produites dans le dossier judiciaire portant le numéro de cour 200-17-028606-184;

- 2° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, de signer, pour et au nom de la Ville de Québec, les documents de transaction et quittance, ainsi que tout autre document nécessaire pour donner effet aux présentes.
- 

**CE-2021-1114 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Hello Network inc.*, relative à l'acquisition de la licence *Hello* (Dossier 75754) - AP2021-395 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Hello Network inc.*, relative à l'acquisition de la licence *Hello*, pour une somme estimée à 687 752 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur de l'*Office du tourisme de Québec* de signer, tous les documents requis pour l'acquisition de ladite licence jointe audit sommaire.
- 

**CE-2021-1115 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la réalisation de sondages et de groupes de discussion auprès des citoyens – 2021 à 2023 (Appel d'offres public 75625) - AP2021-430 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Marketing Léger inc.*, du contrat pour la réalisation de sondages et de groupes de discussion auprès des citoyens – 2021 à 2023, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2023, pour une somme estimée à 314 650 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75625 et aux prix unitaires de sa soumission du 13 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-1116 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement à *Bell Canada* des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun (Dossier 73180) - AP2021-437 (CT-2539399, CT-2539416, CT-2539422, CT-2539425, CT-2539428) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation:

- 1° du paiement à *Bell Canada* des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 3 260 087 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.
- 

**CE-2021-1117** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Les Celliers intelligents inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Test et démonstration d'un premier système d'approvisionnement propulsé par l'intelligence artificielle (IA)* - **DE2021-344** (CT-DE2021-344) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 239 940 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Test et démonstration d'un premier système d'approvisionnement propulsé par l'intelligence artificielle (IA)*;
  - 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les Celliers intelligents inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 239 940 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-1118** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales des immeubles sis aux 2556 et 2560, rue des Amélançhiers, connus et désignés comme étant les lots 1 397 579, 1 397 580 et 1 397 915 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles - **DE2021-479** (CT-2537978) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de l'acquisition à des fins municipales des immeubles sis aux 2556 et 2560, rue des Amélançhiers, connus et désignés comme étant les lots 1 397 579, 1 397 580 et 1 397 915 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale de 3 051,6 mètres carrés, avec bâtiments dessus construits et leurs dépendances, propriétés de monsieur Jean–Marc Guimont, pour une somme totale de 125 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions

substantiellement conformes à celles mentionnées dans les promesses de vente jointes au sommaire décisionnel et, plus spécifiquement, aux conditions prévues aux articles 1.3 et 6.2 de la promesse de vente du lot 1 397 579, immeuble 1;

- 2° conditionnellement à cette acquisition, au Service de la gestion des immeubles de procéder, au moment opportun, à la démolition des bâtiments et leurs dépendances.

---

**CE-2021-1119** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Intellinox Technologies inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo–Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Commercialisation internationale de la technologie ECOAZUR®* - **DE2021-535** (CT-DE2021-535) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 200 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Commercialisation internationale de la technologie ECOAZUR®*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Intellinox Technologies inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 200 000 \$, dans le cadre du volet *Valo–Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1120** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *9372–2791 Québec inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Lancement de la production du produit Tero à grande échelle* - **DE2021-550** (CT-DE2021-550) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Lancement de la production du produit Tero à grande échelle*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *9372–2791 Québec inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1121** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'immeuble sis au 100, quai Saint-André, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 212 747 du cadastre du Québec, et l'échange sans soulte en faveur de la Ville d'une partie du lot 1 212 747 du cadastre du Québec, contre une partie du lot 1 213 723 du même cadastre – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2021-639** (CT-2540076) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la fermeture et de l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'immeuble sis au 100, quai Saint-André, connue et désignée comme étant une partie du lot 1 212 747 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 68,1 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan et dans la description technique préparés par monsieur Hugues Lefrançois, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2861 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel;
- 2° conditionnellement à son affectation au domaine privé, la cession, à l'*Administration portuaire de Québec*, d'une partie du lot 1 212 747 dudit cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 68,1 mètres carrés, tel qu'illustré sur ledit plan joint audit sommaire;
- 3° en contrepartie, de l'acceptation de la cession à la Ville, par l'*Administration portuaire de Québec*, d'une partie du lot 1 213 723 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 68,1 mètres carrés, tel qu'illustré sur ce même plan joint à ce même sommaire. L'échange est fait sans soulte. Toutefois, la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec sont susceptibles de s'appliquer sur la valeur de la contrepartie de l'immeuble reçu en échange.

---

**CE-2021-1122** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les ententes entre la Ville de Québec et deux organismes (l'*Office municipal d'habitation de Québec* et *Les Résidences Populaires de Québec inc.*), pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'*Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)* - **PA2021-090** (CT-2540792) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Office municipal d'habitation de Québec*, relative au versement d'une subvention de 3 915 000 \$, dans le cadre de l'*Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)*, du gouvernement du Canada, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les Résidences Populaires de Québec inc.*, relative au versement d'une subvention de 3 231 385 \$, dans le cadre de l'*Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)*, du gouvernement du Canada, selon des conditions

substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe audit sommaire;

- 3° à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, de signer lesdites ententes.
- 

**CE-2021-1123** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant une dérogation à l'égard de la plaine inondable*, R.A.V.Q. 1403, et le remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-093** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant une dérogation à l'égard de la plaine inondable*, R.A.V.Q. 1403;
- 2° l'adoption, conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, A-19.1), du document indiquant la nature des modifications qui devront être apportées à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Québec advenant la modification du *Schéma d'aménagement et de développement révisé* par l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement R.A.V.Q. 1403;
- 3° l'autorisation du remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
- 

**CE-2021-1124** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant une dérogation à l'égard de la plaine inondable*, R.A.V.Q. 1404, et le remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-094** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant une dérogation à l'égard de la plaine inondable*, R.A.V.Q. 1404;
- 2° l'adoption, conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, A-19.1), du document indiquant la nature des

modifications qui devront être apportées à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Québec advenant la modification du *Schéma d'aménagement et de développement révisé* par l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement R.A.V.Q. 1404;

- 3° l'autorisation du remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

---

**CE-2021-1125** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement sur la réalisation d'un projet de centre d'exploitation et d'entretien relatif à un service de transport en commun sur le lot numéro 3 912 284 du cadastre du Québec*, R.A.V.Q. 1402, et le remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-096** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement sur la réalisation d'un projet de centre d'exploitation et d'entretien relatif à un service de transport en commun sur le lot numéro 3 912 284 du cadastre du Québec*, R.A.V.Q. 1402;
- 2° l'autorisation du remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

---

**CE-2021-1126** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les états financiers 2020 de la *Société municipale d'habitation Champlain* - **SO2021-002** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, conformément à l'article 4.8 des lettres patentes, la prise d'acte et l'approbation des états financiers de la *Société municipale d'habitation Champlain* (SOMHAC) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, joints au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1127** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse*, R.A.V.Q. 1390, tel que modifié - **TM2021-083** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse*, R.A.V.Q. 1390, tel que modifié.

---

**CE-2021-1128** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de partenariat entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'Association hôtelière de la région de Québec, relative au programme de cartes d'achat prépayées - **OT2021-005** (CT-OT2021-005) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° d'un ajout au budget de fonctionnement autofinancé de l'*Office du tourisme de Québec* d'une somme de 1 708 750 \$, à même les revenus reportés de l'*Office du tourisme de Québec*, pour la réalisation du plan de relance touristique post-pandémie;
- 2° de la conclusion de l'entente de partenariat entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'Association hôtelière de la région de Québec, relative au programme de cartes d'achat prépayées, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° du remboursement de subventions représentant la valeur des dépenses générées par l'utilisation des cartes *Visa* prépayées des touristes (maximum 75 \$ par carte *Visa* prépayée) auprès des commerçants admissibles au projet;
- 4° au directeur de l'*Office du tourisme de Québec* de signer cette même entente.

---

**CE-2021-1129** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - **RH2021-428** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption :

- 1° de la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;
- 2° la nomenclature des emplois fonctionnaires modifiée, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1130** Second avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *EXMURO arts publics*, relativement au versement d'une somme annuelle pour la création et la réalisation d'une grande exposition d'art public éphémère extérieure en 2020, 2021 et 2022 (Dossier 64780) - **AP2021-426** (CT-2538619) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :



- 1° la conclusion du second avenant à l'entente intervenue le 10 janvier 2020 et modifiée une première fois le 31 août 2020 entre la Ville de Québec et *EXMURO arts publics*, relativement au versement d'une somme annuelle pour la création et la réalisation d'une grande exposition d'art public éphémère extérieure en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
  - 2° le directeur du Bureau des grands événements et le greffier à signer ce même avenant.
- 

**CE-2021-1131 Dénomination d'une passerelle et d'un pavillon d'accueil dans le secteur Pointe-aux-Lièvres – Arrondissement de La Cité–Limoilou - CU2021-044 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la dénomination de la passerelle et du pavillon d'accueil dans le secteur Pointe-aux-Lièvres, qui seront inaugurés à l'été 2021, sur le territoire de l'arrondissement de La Cité–Limoilou;
  - 2° d'entériner la recommandation et de dénommer le pavillon : *Pointe-aux-Lièvres*, pavillon de la;
  - 3° d'entériner la recommandation et de dénommer la passerelle : *Tortue*, passerelle de la.
- 

**CE-2021-1132 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure de la 41<sup>e</sup> Rue Ouest, connu et désigné comme étant les lots 6 120 539, 1 288 999, 1 289 001, 1 288 998, 1 289 000, 1 037 212, 1 051 895, 1 051 894, 1 051 788, 1 051 893 et 1 037 211 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité–Limoilou - DE2021-543 (CT-DE2021-543) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 41<sup>e</sup> Rue Ouest, connu et désigné comme étant les lots 6 120 539, 1 288 999, 1 289 001, 1 288 998, 1 289 000, 1 037 212, 1 051 895, 1 051 894, 1 051 788, 1 051 893 et 1 037 211 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale de 62 214,4 mètres carrés, propriété d'*Hydro-Québec*, pour une somme de 7 100 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser l'affectation au domaine public d'un immeuble situé en bordure de la 41<sup>e</sup> Rue Ouest, connu et désigné comme étant les lots 6 120 539, 1 288 999, 1 289 001, 1 288 998, 1 289 000, 1 037 212, 1 051 895, 1 051 894, 1 051 788, 1 051 893 et 1 037 211 du même cadastre;
- 3° d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de distribution et de télécommunication (réseau souterrain), en faveur d'*Hydro-Québec* et de *Bell Canada*, sur une partie des lots 1 037 211,

1 051 788, 1 037 212 et 6 120 539 du même cadastre, d'une superficie totale de 415,8 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite offre d'achat jointe audit sommaire;

- 4° d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de distribution et de télécommunication en faveur d'*Hydro-Québec* et de *Bell Canada*, sur une partie des lots 1 051 788, 1 037 212, 1 289 001, 6 120 539 et deux parties du lot 1 289 000 du même cadastre, d'une superficie totale de 2 468,6 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans cette même offre d'achat jointe à ce même sommaire;
- 5° d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle pour des lignes de transport d'énergie électrique (réseau souterrain), en faveur d'*Hydro-Québec*, sur une partie des lots 1 037 211, 1 051 788, 1 037 212, 1 289 001, 6 120 539 et deux parties du lot 1 289 000 du même cadastre, d'une superficie approximative de 4 520,6 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans cette même offre d'achat jointe à ce même sommaire;
- 6° d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage en faveur d'*Hydro-Québec*, sur une partie des lots 1 051 788, 1 037 212, 1 289 000, 1 289 001 et 6 120 539 du même cadastre, d'une superficie approximative de 5 774,3 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans cette même offre d'achat jointe à ce même sommaire;
- 7° d'autoriser, sur proposition de monsieur le maire, le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer, seul, cette même offre d'achat jointe à ce même sommaire et à signer, seul, et transmettre à *Hydro-Québec* tous les avis écrits prévus dans ladite offre d'achat jointe à ce même sommaire;
- 8° d'approprier une somme de 7 454 113 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité, afin de permettre l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 41<sup>e</sup> Rue Ouest, connu et désigné comme étant les lots 6 120 539, 1 288 999, 1 289 001, 1 288 998, 1 289 000, 1 037 212, 1 051 895, 1 051 894, 1 051 788, 1 051 893 et 1 037 211 du même cadastre.

---

**CE-2021-1133 Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble sis au 401, avenue Pruneau, connu et désigné comme étant le lot 1 944 802 du cadastre du Québec, et vente de ce même immeuble – Arrondissement des Rivières - DE2021-592 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° l'affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble sis au 401, avenue Pruneau, connu et désigné comme étant le lot 1 944 802 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 2 688,2 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan préliminaire joint au sommaire décisionnel;
- 2° la vente d'un immeuble sis au 401, avenue Pruneau, connu et désigné comme étant le lot 1 944 802 du même cadastre, d'une superficie de 2 688,2 mètres carrés, à *Exfo inc.*, pour une somme de 450 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'offre d'achat jointe audit sommaire.

---

**CE-2021-1134 Nomination d'une assistante-trésorière - FN2021-037 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer madame Anne Mainguy à titre d'assistante-trésorière, et de la désigner pour exercer les devoirs du trésorier en cas de vacance dans cette charge.

---

**CE-2021-1135 Adoption du Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement sur le lot numéro 1 229 596 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2989 - GT2021-183 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement sur le lot numéro 1 229 596 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2989*;
- 2° d'autoriser la tenue d'une séance d'information au sujet de ce projet.

---

**CE-2021-1136 Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la réalisation d'un projet d'habitation pour personnes âgées en perte d'autonomie sur le lot numéro 2 861 191 et une partie du lot numéro 1 036 737 du cadastre du Québec relativement aux matériaux de revêtement, R.V.Q. 2988 - GT2021-189 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la réalisation d'un projet d'habitation pour personnes âgées en perte d'autonomie sur le lot numéro 2 861 191 et une partie du lot numéro 1 036 737 du cadastre du Québec relativement aux matériaux de revêtement, R.V.Q. 2988*.

**CE-2021-1137 Entente entre la Ville de Québec et *Excellence sportive Québec-Lévis*, relative au versement d'une aide financière pour le soutien au sport de haut niveau, pour les années 2021, 2022 et 2023 - LS2021-074 (CT-2539516) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Excellence sportive Québec-Lévis*, relative au versement d'une aide financière de 370 000 \$, soit 120 000 \$ pour l'année 2021, 125 000 \$ pour l'année 2022, et 125 000 \$ pour l'année 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes;
- 2° la directrice du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire et le greffier à signer cette même entente.

---

**CE-2021-1138 Autorisation de libérer des sommes inutilisées qui sont affectées à des projets terminés admissibles au *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* des arrondissements et de l'ensemble de la Ville - LS2021-084 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à des projets terminés admissibles au *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* des arrondissements et de l'ensemble de la Ville, selon la répartition prévue à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1139 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subvention s'y rattachant relativement à de nouvelles dispositions*, R.V.Q. 2977 - TE2021-004 (Ra-2281)**

---

Madame la conseillère Émilie Villeneuve déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 14 h 13.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subvention s'y rattachant relativement à de nouvelles dispositions*, R.V.Q. 2977.

Madame la conseillère Émilie Villeneuve revient à la séance. Il est 14 h 14.

**CE-2021-1140** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification aux fins de la délivrance d'un permis de stationnement sur rue de la catégorie travailleur dans la zone T-7, R.V.Q. 2962 - **TM2021-019** (Ra-2281)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification aux fins de la délivrance d'un permis de stationnement sur rue de la catégorie travailleur dans la zone T-7, R.V.Q. 2962.*

---

**CE-2021-1141** *Entente entre la Ville de Québec et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre du Patrimoine canadien, lui-même représenté par la Commission des champs de bataille nationaux, relative à l'entretien de la côte Gilmour - **TM2021-076** (Ra-2281)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Sa Majesté la Reine du Chef du Canada*, représentée par le ministre du Patrimoine canadien, lui-même représenté par la *Commission des champs de bataille nationaux*, relative à l'entretien de la côte Gilmour, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1142** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement à la création d'une nouvelle zone de permis de stationnement T-7 pour les travailleurs, R.V.Q. 2960 - **TM2021-094** (Ra-2281)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant*

de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement à la création d'une nouvelle zone de permis de stationnement T-7 pour les travailleurs, R.V.Q. 2960.

---

**CE-2021-1143 Remplacement d'un membre au sein du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale du Québec - DG2021-017 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de recommander au gouvernement du Québec la nomination de monsieur Jean-Guy Poulin, CPA Auditeur, CA, à titre de membre du conseil d'administration de la *Commission de la capitale nationale du Québec*, pour un nouveau mandat de trois ans ou jusqu'à son renouvellement ou son remplacement.

---

**CE-2021-1144 Entente entre la Ville de Québec et Dorimène Coopérative d'Habitation, relative au versement d'une subvention pour la réalisation d'un projet de construction neuve situé au 65, rue Saint-Luc, dans le cadre de la mise en oeuvre de la Vision de l'habitation 2020-2030 - PA2021-082 (CT-2538521) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Dorimène Coopérative d'Habitation*, relative au versement d'une subvention de 300 000 \$, pour la réalisation du projet de construction neuve situé au 65, rue Saint-Luc, dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Vision de l'habitation 2020-2030*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2021-1145 Ouverture de la rue de la Marie-Clarisse, située sur le lot 6 373 813 du cadastre du Québec – Arrondissement de la Cité-Limoilou - AJ2021-010 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'ouverture de la rue de la Marie-Clarisse, située sur le lot 6 373 813 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elle devienne publique.

---

**CE-2021-1146 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de Charlesbourg - AJ2021-011 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de Charlesbourg, sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- Le boulevard Mathieu et le boulevard Louis–XIV situés sur le lot 6 386 205;
  - Le boulevard Henri–Bourassa et la rue des Martinets situés sur le lot 6 378 885;
  - La rue de Nemours située sur le lot 6 363 205;
  - Le boulevard Henri–Bourassa et la rue de Nemours situés sur le lot 6 363 206.
- 

**CE-2021-1147 Adjudication de contrats pour le programme de construction de nouveaux trottoirs 2021 - Lots 1 et 2 (PSU200657) - Arrondissements des Rivières, de La Cité-Limoilou, de Charlesbourg, de Beauport, de La Haute-Saint-Charles et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 75424) - AP2021-384 (CT-2537751, CT-2537752) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour le programme de construction de nouveaux trottoirs 2021 – Lots 1 et 2 (PSU200657) – Arrondissements des Rivières, de La Cité-Limoilou, de Charlesbourg, de Beauport, de La Haute-Saint-Charles et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, conformément à la demande publique de soumissions 75424 et aux prix unitaires de leur soumission respective du 3 mai 2021 :

- Lot 1 : *B.M.Q. inc.*, pour une somme de 3 506 066,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - Lot 2 : *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, pour une somme de 3 130 810 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
- 

**CE-2021-1148 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour l'installation, l'arrosage et la désinstallation des vasques à fleurs, des paniers suspendus et des balconnières – 2021 et 2022 – Lot 1 (Appel d'offres public 75175) - AP2021-391 (CT-2537829) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 24 120 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Michael Kelly* en vertu de la résolution CE–2021–0820 du 21 avril 2021, pour l'installation, l'arrosage et la désinstallation des vasques à fleurs, des paniers suspendus et des

balconnières – 2021 et 2022 – Lot 1, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l’avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1149** Avis de modification numéro 8 relatif au contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique – Lot C-1001 – Travaux de génie civil – Phase 2 – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d’offres public 53602) - **AP2021-406** (CT-2535487) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 66 328,42 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Les Excavations Lafontaine inc.* en vertu de la résolution CE-2019-1303 du 26 juin 2019, pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) – Lot C-1001 – Travaux de génie civil – Phase 2 – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l’avis de modification numéro 8 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1150** Adjudication d’un contrat de services professionnels en architecture – Mise aux normes et améliorations locatives pour le centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d’offres public 74917) - **AP2021-409** (CT-2538725) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjudge, à *Larochelle et Desmeules architectes (2012) inc.*, le contrat de services professionnels en architecture – Mise aux normes et améliorations locatives pour le centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 176 750 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74917 et à sa soumission du 15 avril 2021;
  - 2° autorise *Larochelle et Desmeules architectes (2012) inc.*, par son représentant, à faire toutes les demandes d’autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d’utilité publique et des autres autorités compétentes, dans le but d’obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l’émission d’un avis de conformité avec l’autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.
-



**CE-2021-1151** Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité - Mise aux normes et améliorations locatives pour le centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 74920) - **AP2021-410** (CT-2538730) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bouthillette Parizeau inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Mise aux normes et améliorations locatives pour le centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 197 450 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74920 et à sa soumission du 22 avril 2021.

**CE-2021-1152** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le déplacement d'un massif d'*Hydro-Québec* sur la 1<sup>re</sup> Avenue (sous le pont du CN) (PUP200532) (Appel d'offres public 74280) - **AP2021-412** (CT-2538375) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 90 359,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Charles-Auguste Fortier inc.* en vertu de la résolution CE-2020-1818 du 21 octobre 2020, pour le déplacement d'un massif d'*Hydro-Québec* sur la 1<sup>re</sup> Avenue (sous le pont du CN) (PUP200532), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2021-1153** Adjudication d'un contrat pour le *Centre de récupération de la matière organique* – Lot C-6000 – Fourniture et installation – Mécanique et tuyauterie – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74687) - **AP2021-416** (CT-2526417) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe Pro-B inc.*, le contrat pour le *Centre de récupération de la matière organique* – Lot C-6000 – Fourniture et installation – Mécanique et tuyauterie – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 2 445 222 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74687 et à sa soumission du 6 mai 2021.

**CE-2021-1154 Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau senior (Appel d'offres public 60960) - AP2021-417 (CT-2539081) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bell Canada*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau senior, pour une somme de 121 200 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 17 juin 2019.

**CE-2021-1155 Adjudication d'un contrat pour la centrale de police de la Ville de Québec – Lot L3101 – Excavation, remblai, membrane au roc et civil (2016-101) – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 75272) - AP2021-418 (CT-2540594) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Charles–Auguste Fortier inc.*, le contrat pour la centrale de police de la Ville de Québec – Lot L3101 – Excavation, remblai, membrane au roc et civil (2016–101) – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 9 559 365,13 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75272 et à sa soumission du 12 mai 2021.

**CE-2021-1156 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie – Stabilisation de la berge de la plage Jacques–Cartier (PSP150140) (Appel d'offres public 75276) - AP2021-419 (CT-2539755) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *FNX–INNOV inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie – Stabilisation de la berge de la plage Jacques–Cartier (PSP150140), pour une somme de 625 708 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75276 et à sa soumission du 16 avril 2021;
- 2° autorise *FNX–INNOV inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

**CE-2021-1157 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels en structure, génie civil et environnement – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (VQ-49166) - AP2021-427 (CT-2539973) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 300 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *EMS Structure inc.* en vertu de la résolution CE-2017-0477 du 29 mars 2017, pour des services professionnels en structure, génie civil et environnement – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1158 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour la collecte et le transport des encombrants avec halocarbures sur le territoire de la ville de Québec – 2019 à 2023 (Appel d'offres public 52913) - AP2021-428 (CT-2538142) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 77 867,61 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Option Métal Recyclé du Québec* en vertu de la résolution CA-2019-0009 du 23 janvier 2019, pour la collecte et le transport des encombrants avec halocarbures sur le territoire de la ville de Québec – 2019 à 2023, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1159 Adjudication d'un contrat pour la réfection de surfaces gazonnées – 2021 (Appel d'offres public 75545) - AP2021-431 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Teramco inc.*, le contrat pour la réfection de surfaces gazonnées – 2021, de la date d'adjudication au 19 novembre 2021, pour une somme estimée à 140 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75545 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 mai 2021.

---

**CE-2021-1160** Adjudication d'un contrat pour la réfection du collecteur d'égout pluvial – Secteur Onésime–Voyer (PSP186166) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 75146) - **AP2021-434** (CT-2540224) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *EBC inc.*, le contrat pour la réfection du collecteur d'égout pluvial – Secteur Onésime–Voyer (PSP186166) – Arrondissement de Saint--Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 8 899 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75146 et aux prix unitaires de sa soumission du 13 mai 2021.

---

**CE-2021-1161** Avis de modification numéro 5 relatif au contrat de services professionnels d'expertise complémentaire / Programme de développement en transport en commun (Dossier 72970) - **AP2021-435** (CT-2538871) — (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 272 011,71 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *SYSTRA Canada inc.* en vertu de la résolution CE–2019–2325 du 13 décembre 2019, pour des services professionnels d'expertise complémentaire / Programme de développement en transport en commun, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1162** Entente entre la Ville de Québec et *La Compagnie du cimetière Saint–Charles*, relative au projet de recherches archéologiques sur le terrain situé au 1460, boulevard Hamel - **CU2021-038** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *La Compagnie du cimetière Saint–Charles*, relative au projet de recherches archéologiques sur le terrain situé au 1460, boulevard Hamel, pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

**CE-2021-1163 Entente entre la Ville de Québec et *Les Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville*, pour réaliser le projet de mise en valeur du monastère de l'Hôpital général de Québec - **CU2021-041** (CT-2539000) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin*, relative au versement d'une subvention de 100 000 \$, pour réaliser le projet de mise en valeur du monastère de l'Hôpital général de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier à signer cette même entente.

---

**CE-2021-1164 Subventions à plusieurs artistes professionnels, dans le cadre de la *Mesure dédiée à la recherche et création* - **CU2021-043** (CT-2540599) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 200 000 \$ à plusieurs artistes professionnels, dans le cadre de la *Mesure dédiée à la recherche et création*, selon la répartition prévue aux annexes jointes au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1165 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement au Service du développement économique et des grands projets*, R.C.E.V.Q. 149 - **DE2021-615** (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement au Service du développement économique et des grands projets*, R.C.E.V.Q. 149.

---

**CE-2021-1166** *Subvention à la Société de développement commercial de Montcalm, dans le cadre du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 3 : Soutien à la dynamisation des sociétés de développement commercial - DE2021-647 (CT-2540172) — (Ra-2281)*

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 20 700 \$ à la *Société de développement commercial de Montcalm*, dans le cadre du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 3 : Soutien à la dynamisation des sociétés de développement commercial*.

---

**CE-2021-1167** *Subvention à la Société de développement commercial de Maguire, dans le cadre du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 3 : Soutien à la dynamisation des sociétés de développement commercial - DE2021-649 (CT-2540168) — (Ra-2281)*

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 21 075 \$ à la *Société de développement commercial de Maguire*, dans le cadre du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 3 : Soutien à la dynamisation des sociétés de développement commercial*.

---

**CE-2021-1168** *Prise d'acte du Rapport d'acceptations provisoires et définitives des travaux mai 2021 – Rapport semestriel - GI2021-004 (Ra-2281)*

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du *Rapport d'acceptations provisoires et définitives des travaux mai 2021*, autorisés par le Service de la gestion des immeubles, joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1169** *Subvention au Centre R.I.R.E. 2000, pour la réalisation de projets dans le cadre des camps de jour 2021 - LS2021-075 (CT-2538676) — (Ra-2281)*

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 23 300 \$ au *Centre R.I.R.E. 2000*, pour la réalisation de projets dans le cadre des camps de jour 2021.

**CE-2021-1170 Subventions dans le cadre de l'appel de projets 2021, pour la réalisation de places éphémères issues de la communauté - LS2021-080 (CT-2540991) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse dix subventions, aux organismes suivants, dans le cadre de l'appel de projets 2021, pour la réalisation de places éphémères issues de la communauté, pour un montant maximal de 53 878 \$, selon la répartition prévue à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel :

- *Carrefour d'éducation à la solidarité internationale – Québec (CÉSIQ) (Place des cultures solidaires) : 5 000 \$;*
- *Centre de pédiatrie sociale de Québec (CPSQ) (Ruelle du quartier Lairer) : 10 000 \$;*
- *Centre Mgr Marcoux inc. (Place Maizerets) : 9 597 \$;*
- *Le Pivot (Le Parvis Royal) : 2 500 \$;*
- *Le Pivot (Place du quartier) : 10 000 \$;*
- *Loisirs Duberger–Les Saules inc. (La Grande place) : 4 800 \$;*
- *Loisirs Duberger–Les Saules inc. (La Rassembleuse) : 2 585 \$;*
- *Nature Québec (Oasis Sauvageau) : 2 400 \$;*
- *Ressources familiales la vieille caserne de Montmorency (RE–FA–VIE) (Croque ton quartier) : 4 496 \$;*
- *Sports–Loisirs L'Ornière (Promenade de la rue Racine) : 2 500 \$.*

---

**CE-2021-1171 Subvention à l'Association des proches aidants de la Capitale–Nationale pour la poursuite du programme PAIR à Québec pour l'année 2021 - LS2021-085 (CT-2540576) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 5 000 \$ à l'Association des proches aidants de la Capitale–Nationale, pour la poursuite du programme PAIR à Québec pour l'année 2021.

---

**CE-2021-1172 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 6 et 13 mai 2021**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 6 et 13 mai 2021, tels que rédigés.

---

**CE-2021-1173** **Nomination de monsieur Simon Marinier (ID. 168069), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de directeur de la Division du développement des affaires et des partenariats internationaux de l'Office du tourisme de Québec - RH2021-404 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Simon Marinier (ID. 168069), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de directeur de la Division du développement des affaires et des partenariats internationaux de l'Office du tourisme de Québec, avec effet rétroactif au 23 mai 2021.

---

**CE-2021-1174** **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2021-409 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-409, concernant la suspension sans solde de cinq journées de travail d'un employé de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;
- 2° demande à la directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

---

**CE-2021-1175** **Nomination de monsieur Alain Guérard (ID. 013478) à titre de directeur de section des opérations par intérim à la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées de la Division de l'entretien des actifs de surface de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles - RH2021-412 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Alain Guérard (ID. 013478), employé permanent, à titre de directeur de section des opérations par intérim (D505), classe 3 (poste no 48131) à la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées de la Division de l'entretien



des actifs de surface de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, avec effet rétroactif au 2 mai 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1176** **Modification d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, en un poste de commis spécialisée (F500), classe 4 (taux spécial), au Service de la gestion des équipements motorisés, et nomination de madame Amélie Boudreau (ID. 073038) - RH2021-413 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de commis intermédiaire (poste no 40922), classe 3, en un poste de commis spécialisée (F500), classe 4 (taux spécial), au Service de la gestion des équipements motorisés, avec effet rétroactif au 29 octobre 2020;
  - 2° nomme madame Amélie Boudreau (ID. 073038) au poste de commis spécialisée (F500), classe 4 (taux spécial), au Service de la gestion des équipements motorisés, avec effet rétroactif au 29 octobre 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-1177** **Modification d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, en un poste de technicien en génie civil, classe 6, transfert de ce poste de la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse de la Division de l'exploitation et de l'entretien vers la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles et mutation de madame Jennifer Laflamme (ID. 093317) - RH2021-414 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 33340), en un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 48390) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles;
  - 2° transfère le poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 48390), de la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse à la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles;
  - 3° mute madame Jennifer Laflamme (ID. 093317), employée permanente, à l'emploi de technicienne en génie civil (F707), classe 6 (poste no 48390), à la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.
-

**CE-2021-1178** Création d'un poste de technicien à la recherche en patrimoine à la Division du patrimoine du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et promotion de monsieur Michel–M Marcoux (ID. 021248) - **RH2021-419** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien à la recherche en patrimoine (F742), classe 6 (poste no 48407) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division du patrimoine du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales;
  - 2° promeut monsieur Michel–M Marcoux (ID. 021248), employé permanent, à l'emploi de technicien à la recherche en patrimoine (F742), classe 6 (poste no 48407), à la Division du patrimoine du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-1179** Promotion de madame Valérie Pépin (ID. 005967) au grade d'inspectrice à la Section des enquêtes de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police de la Ville de Québec - **RH2021-424** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif promeut madame Valérie Pépin (ID. 005967), employée permanente, au grade d'inspectrice (P179) (poste no 33020), à la Section des enquêtes de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police de la Ville de Québec, avec effet rétroactif au 30 mai 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1180** Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé du Service de l'ingénierie - **RH2021-427** (Ra-2281)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021–427, concernant la suspension sans solde de dix journées de travail d'un employé du Service de l'ingénierie;
  - 2° demande au directeur du Service de l'ingénierie de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

**CE-2021-1181 Contrat d'engagement de madame Malika Danican (ID. 173364), préposée au secrétariat auprès du conseiller monsieur Pierre-Luc Lachance - RH2021-435 (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement de madame Malika Danican (ID. 173364), préposée au secrétariat (0059) auprès du conseiller monsieur Pierre-Luc Lachance, pour la période du 31 mai 2021 au 30 novembre 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1182 Adjudication d'un contrat pour des travaux préparatoires RTU TW-12 pour Bell et Hydro-Québec (PUP200891) – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 75432) - AP2021-436 (CT-2540816) — (Ra-2281)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Charles-Auguste Fortier inc.*, le contrat pour les travaux préparatoires RTU TW-12 pour *Bell* et *Hydro-Québec* (PUP200891) – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 3 754 226,15 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75432 et aux prix unitaires de sa soumission du 17 mai 2021.

---

La séance est levée à 14 h 28

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/fb